

Image not found or type unknown



Sommation d'huissier et PV de carence - Suite

Par **LOULOU**, le **06/02/2011** à **08:06**

Bonjour,

J'ai également omis de vous préciser qu'une sommation d'assister m'a bien été signifiée par huissier par contre je n'ai reçu aucun PV de carence ensuite alors que je ne me suis pas rendu au rendez-vous fixé par le notaire des vendeurs, mon avocat ayant pris les choses en main entre temps